



# ANNÉE UNIVERSITAIRE 2022-2023

**Modalités de Contrôle des  
Connaissances et Compétences**  
-----  
**Tableau des Unités d'Enseignement  
et  
des Unités d'Enseignement Librement  
Choisies**  
-----  
**Calendrier des examens et  
des congés étudiants**

Si la situation sanitaire l'exige les enseignements et examens pourront être dispensés soit en présentiel, soit en distanciel, soit en hybride, sans que l'on puisse le prévoir précisément au moment de la validation des MCCC 2022-2023.

- Date de validation par le conseil de faculté : 21 JUIN 2022
- Date de validation par le CFVU :

11 Rue Guillaume PARADIN - 69 372 LYON Cedex 08  
<http://odontologie.univ-lyon1.fr>

Université Claude Bernard Lyon 1 - Membre de l'Université de Lyon

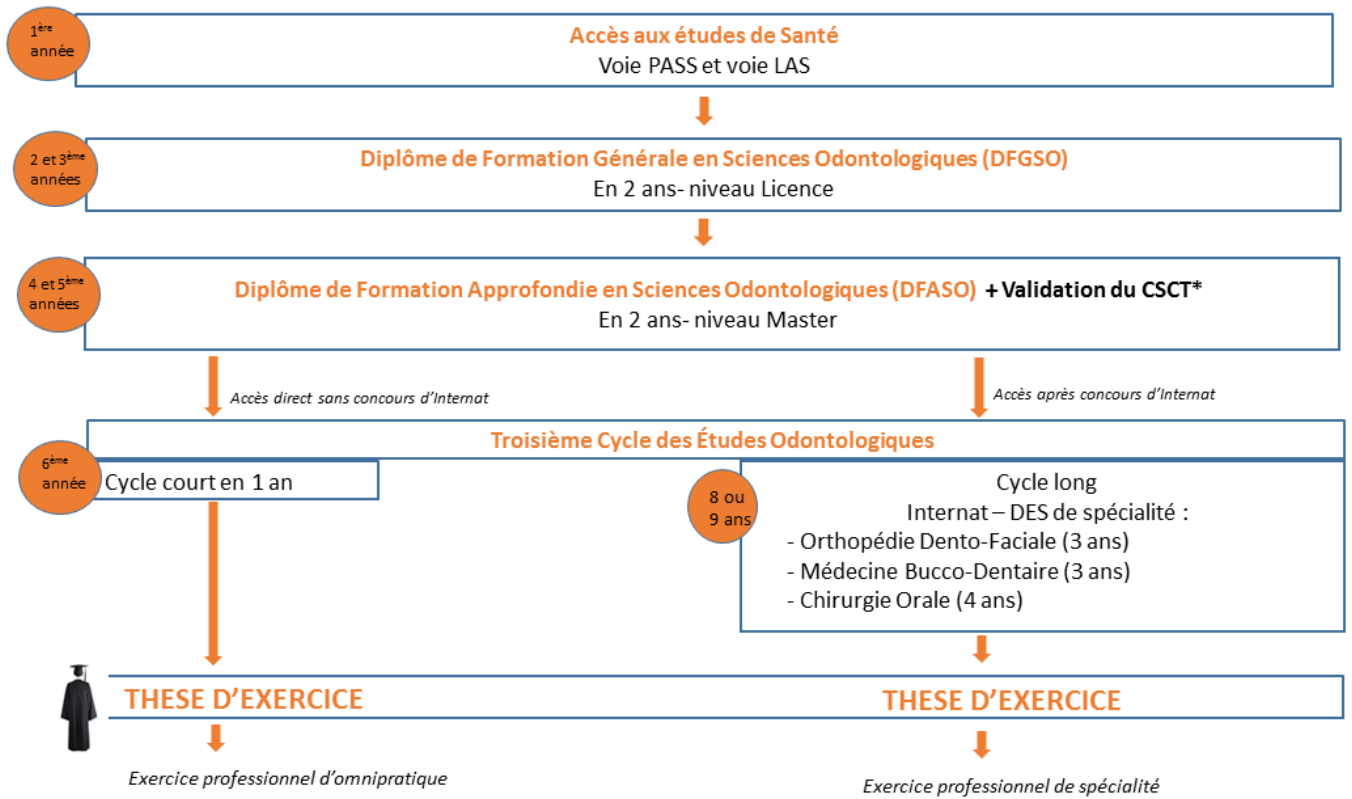
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF : 85.42Z • TP LYON 10071 69000 00001004330 72

# SOMMAIRE

N° de page

<b>Schéma des études</b> .....	<b>3</b>
<b>Dispositions applicables aux étudiants de FGSO2, FGSO3, FASO1, FASO2, TCEO1 ..</b>	<b>4</b>
<b>Modalités générales</b> .....	<b>5</b>
I – Organisation des enseignements	
II – Règles communes pour les absences	
III – Consultation des copies	
IV – Thèse	
V- Délivrance des diplômes	
<b>Contrôle des connaissances et compétences</b> .....	<b>8</b>
I – Modalités	
II – Validation d’une année	
III – Déroulement des épreuves	
IV – Seconde session des UE	
V – Redoublement et passage avec dette	
<b>Fonctionnement des jurys</b> .....	<b>11</b>
<b>Dispositions finales</b> .....	<b>11</b>
<b>Formation Générale en Sciences Odontologiques, 2<sup>ème</sup> année</b> .....	<b>12</b>
I – Validation de l’année	
II – Passage avec dette	
<b>Formation Générale en Sciences Odontologiques, 3<sup>ème</sup> année</b> .....	<b>13</b>
I – Validation de l’année	
II – Validation de la dette	
III - Échanges ERASMUS	
<b>Formation Approfondie en Sciences Odontologiques, 1<sup>ère</sup> année</b> .....	<b>14</b>
I – Validation de l’année	
II – Validation de la dette	
<b>Formation Approfondie en Sciences Odontologiques, 2<sup>ème</sup> année</b> .....	<b>15</b>
I – Validation de l’année	
II – Validation de la dette	
<b>Troisième Cycle des Etudes Odontologiques, 6<sup>ème</sup> année</b> .....	<b>16</b>
I – Contrôle des connaissances	
<b>Tableaux des Unités d’Enseignement</b> .....	<b>17 à 27</b>
<b>UE librement choisies</b> .....	<b>27 à 35</b>
<b>Liste des abréviations</b> .....	<b>36</b>
<b>Calendrier des examens et calendrier des congés étudiants</b> .....	<b>37 à 39</b>

# Schéma des Études



\*Certificat de Synthèse Clinique et Thérapeutique

## Dispositions applicables aux étudiants de

Formation Générale en Sciences Odontologiques, 2 <sup>ème</sup> année	(FGSO2)
Formation Générale en Sciences Odontologiques, 3 <sup>ème</sup> année	(FGSO3)
Formation Approfondie en Sciences Odontologies, 1 <sup>ère</sup> année	(FASO1)
Formation Approfondie en Sciences Odontologies, 2 <sup>ème</sup> année	(FASO2)
Troisième Cycle des Études Odontologiques, 6 <sup>ème</sup> année	(TCEO1)

### Textes qui régissent les études de chirurgie dentaire

Directive 2005/36/CE du Parlement Européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles,

Code de la santé publique,

Code de l'éducation, notamment livre VI, titre III,

Arrêté du 18 mai 2004 relatif aux programmes de formation portant sur la radioprotection des patients exposés aux rayonnements ionisants,

Arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2019, modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014, relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence,

Arrêté du 28 octobre 2009 relatif à la première année commune aux études de santé,

Arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue du Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques,

Arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire,

Arrêté du 24 mars 2017 relatif aux modalités d'admission directe en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme.

Décret n°2019-1125 du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique.

# Modalités générales

## I - ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

L'enseignement est organisé sous forme :

- de modules obligatoires appelés Unités d'Enseignement (UE). Chaque UE est composée de plusieurs matières (ou éléments constitutifs (EC)).
- d'Unités d'Enseignement Librement Choisis (UELC), complémentaires aux UE.  
La liste des UELC est fixée chaque année par le Conseil de la Faculté et communiquée aux étudiant-e-s.

Les UE et UELC peuvent comporter l'une ou l'autre forme d'enseignement (théorique, dirigé, pratique, clinique, stages) ou un ensemble d'enseignements. Le détail de chaque UE est présenté en annexe sous forme de tableaux. Pour chaque UE sont indiqués les volumes horaires respectifs : cours magistraux (CM), enseignements dirigés (ED), travaux pratiques (TP), travaux dirigés (TD), clinique, stages ainsi que les crédits ECTS correspondants.

**Les demandes de dispenses d'enseignements**, des étudiant-e-s ayant intégré le cursus odontologique via la filière passerelle, devront être déposées auprès du secrétariat de scolarité en charge de l'année d'études avant le 30 septembre de chaque année universitaire. Ces demandes de dispenses seront transmises aux enseignant-e-s responsables pour avis avant décision du doyen-de la doyenne de l'UFR.

**L'attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence-AFGSU niveau 1**, doit être validée par les étudiant-e-s à l'issue de leur FGSO3. Seront dispensés de cet enseignement et de sa validation, les étudiant-e-s déjà titulaires de l'AFGSU niveau 1 en cours de validité (4 ans). Les demandes de dispense seront étudiées par le-la responsable de la formation d'AFGSU après étude des justificatifs. Elles devront être déposées auprès du secrétariat de scolarité en charge de l'année d'études avant le 30 septembre. La décision finale sera prise par le doyen – la doyenne de l'UFR.

**Les demandes de dispenses de stages hospitaliers** en FASO des étudiants ayant intégré le cursus odontologique via la filière passerelle, devront être déposées :

- auprès du secrétariat de scolarité en charge de la FASO1 avant le 31 janvier de l'année de FGSO3 pour les FASO1
- auprès du secrétariat de scolarité en charge de la FASO2 avant le 31 janvier de l'année de FASO1 pour les FASO2.

Les étudiant-e-s parti-e-s étudier à l'étranger dans le cadre d'un échange ERASMUS sont dispensé-e-s de suivre les enseignements de l'année ou du semestre correspondant, à la Faculté d'Odontologie de Lyon.

## II – RÈGLES COMMUNES POUR LES ABSENCES

### **La présence aux ED, TD et TP est obligatoire.**

Le paragraphe ci-dessous fixe les règles qui doivent être appliquées. Toutefois, dans des cas exceptionnels, le jury pourra, en fonction de situations particulières non prévues par ces textes, adopter des dispositions plus favorables, pour tenir compte de situations individuelles sérieuses (handicaps, longues maladies, blessures, etc.) survenues durant l'année universitaire.

#### **Absence injustifiée :**

- Pour les épreuves de CT : l'étudiant-e absent-e est signalé-e défaillant-e à l'UE, donc défaillant-e au semestre et défaillant-e au diplôme, et il -elle ne pourra alors valider ni l'UE, ni le semestre, ni le diplôme. Aucune épreuve de substitution ne sera organisée en cas d'absence injustifiée.
- Pour les épreuves CC, toute absence injustifiée donnera lieu à l'attribution de la note « 0 ». En cas d'absence injustifiée à tous les contrôles continus, l'étudiant-e sera noté-e défaillant-e.

### **Absence justifiée :**

- Tout justificatif d'absence (certificat médical, justificatif administratif...) doit être transmis au responsable d'EC et au secrétariat dans un délai d'une semaine. Les justificatifs fournis hors délai ne seront pas pris en compte, sauf en cas de force majeure ayant empêché de les remettre dans les délais (longue maladie, hospitalisation, incapacité à se déplacer notamment).
- Pour les épreuves de CT: l'étudiant-e est signalé-e par la mention "absence justifiée". Par conséquent l'étudiant-e sera noté-e "défaillant-e" à l'UE donc défaillant-e au semestre, et au diplôme.
- Pour les épreuves de CC, le CC sera : soit rattrapé soit ne sera pas pris en compte dans la moyenne.

Tout litige sera examiné par le comité de direction de la faculté et éventuellement transmis à la section disciplinaire de l'Université.

### **Cas particulier concernant l'anatomie dentaire en FGSO2 :**

**Pour les épreuves de CC, s'il n'a pas été organisé de contrôle de substitution, en cas d'absence justifiée à plus de 40% des contrôles, en termes de coefficient, la note 0 sera attribuée à ces contrôles.**

**Une absence justifiée à 40% ou moins des CC en termes de coefficient, entraînera la neutralisation des notes correspondantes.**

### **III – CONSULTATION DES COPIES**

Un-e étudiant-e qui souhaite consulter sa copie doit adresser sa demande à la gestionnaire de scolarité, dans un délai de 3 jours ouvrés maximum après l'affichage des résultats. Il-elle sera reçu-e par l'enseignant responsable.

La consultation des copies constitue un acte pédagogique qui a pour but d'aider à la compréhension des erreurs et à la progression des étudiant-e-s. Celle-ci pourra se faire en présence d'une tierce personne.

### **IV – THÈSE**

Les étudiant-e-s inscrit-e-s en TCEO1 soutiennent une thèse conformément aux dispositions des articles 21 et 22 de l'arrêté du 8 avril 2013. La thèse consiste en un mémoire dactylographié, rédigé en français, et préparé sous la conduite d'un Directeur- d'une Directrice de thèse. Le sujet de la thèse doit être approuvé par le Doyen- la Doyenne de la Faculté.

Les étudiant-e-s soutiennent, à compter du deuxième semestre du troisième cycle court, et au plus tard à la fin de l'année civile qui suit la validation du troisième cycle court. Une dérogation exceptionnelle à ce délai peut être accordée par le Président de l'Université sur proposition du doyen-de la doyenne de l'unité de formation et de recherche d'Odontologie.

### **V – DÉLIVRANCE DES DIPLÔMES**

- Le diplôme de formation générale en sciences odontologiques est délivré aux étudiant-e-s qui ont validé l'ensemble des unités d'enseignements permettant d'acquérir les 180 crédits européens correspondant à la formation dispensée (arrêté du 22 mars 2011).
- Aucune étudiant-e ne peut être autorisé-e à prendre plus de cinq inscriptions en vue du diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques. Une de ces deux années d'études ne peut faire l'objet de plus de trois inscriptions, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le doyen-la doyenne de l'unité de formation et de recherche d'odontologie (arrêté du 8 avril 2013).
- Le diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques est délivré aux étudiant-e-s qui ont acquis les connaissances et compétences définies à l'article 5 de l'arrêté du 8 avril 2013. Cette acquisition est vérifiée

par la validation de l'ensemble des unités d'enseignement permettant d'acquérir les 120 crédits européens correspondants, et par la validation du certificat de synthèse clinique et thérapeutique.

- Le diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire est délivré aux étudiant-e-s ayant validé les enseignements correspondant aux trois cycles de formation, (DFGSO, DFASO, 3ème cycle court) et ayant soutenu leur thèse avec succès.
- Pour le 3ème cycle long : La délivrance du diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire ne peut intervenir qu'au terme de la validation totale du troisième cycle long, en même temps que celle du diplôme d'études spécialisées obtenu.
- Les internes qui abandonnent leurs fonctions en cours d'internat doivent valider les semestres de formation correspondant au troisième cycle court et soutenir une thèse lorsque cette soutenance n'est pas intervenue en cours d'internat. Des aménagements d'études et des dispenses d'enseignement peuvent leur être accordées par le doyen-la doyenne de l'unité de formation et de recherche d'odontologie.

# Contrôle des connaissances et compétences

## I - MODALITÉS

Toutes les UE font l'objet, par semestre, d'une ou plusieurs épreuves de validation. Différents types d'évaluations sont possibles, au choix des équipes pédagogiques :

### Le contrôle continu (CC)

- Les épreuves de CC sont organisées par les enseignants suivant un planning défini ou de manière inopinée, au choix de l'enseignant.
- Il peut ne concerner à chaque fois que quelques étudiant-e-s du cursus.
- Il peut être effectué, selon la libre appréciation de l'enseignant-e responsable de la matière, sous forme d'interrogations écrites ou orales, de comptes rendus de TP, de devoirs à remettre à l'enseignant-e, d'exposés, etc.
- Il peut porter sur une partie variable des connaissances ou compétences à acquérir.
- Il ne fait pas nécessairement l'objet de convocation et n'est pas inscrit dans le calendrier des examens.
- Il peut avoir lieu pendant les heures d'enseignement.
- La note de contrôle continu obtenue à une UE est conservée lorsqu'il existe deux sessions d'examen, celle-ci ne portant alors que sur le contrôle terminal.
- Il n'est pas anonyme.

### Le contrôle terminal (CT)

- Le contrôle terminal correspond à une évaluation de l'ensemble d'une période d'enseignement. Il ne pourra porter que sur un enseignement terminé depuis au moins huit jours.
- Il peut prendre différentes formes (écrit, oral, rapport, mémoire, soutenance, épreuves pratiques, plateforme numérique d'évaluation).
- Il est organisé par les services de scolarité pendant les sessions d'examen dans le respect du calendrier voté en CFVU.
- Il est organisé en sus des heures d'enseignement annoncées dans les maquettes des formations.
- Il fait l'objet d'une convocation (affichage ou mail).
- Il fait l'objet d'une seconde session.
- Les épreuves écrites sont anonymes.

## II – VALIDATION D'UNE ANNÉE

Pour chaque UE, il sera procédé à la moyenne pondérée des notes obtenues dans chaque EC de l'UE.

Le calcul des notes obtenues aux UE et aux ECs dépend du mode d'évaluation choisi (cf. tableau ci-dessous) :

Mode d'évaluation	Calcul de la note obtenue à l'UE ou à l'EC
CT	Note du CT
CC + CT	Moyenne pondérée du CC et du CT

Pour être admis-e, l'étudiant-e devra avoir la moyenne à chaque UE, en l'absence de note éliminatoire.

- **Pour une épreuve écrite en contrôle terminal, toute note inférieure ou égale à 4 sur 20 est éliminatoire,**
- **Pour une épreuve de TD toute note inférieure ou égale à 8 sur 20 est éliminatoire,**
- **Pour l'enseignement pratique (TP) toute note inférieure ou égale à 8 sur 20 est éliminatoire,**
- **Pour une épreuve clinique toute note inférieure ou égale à 8 sur 20 est éliminatoire.**



Les matières (EC) affectées de leurs coefficients sont compensables entre elles à l'intérieur d'une UE. Une note éliminatoire annule le processus de compensation à l'intérieur d'une UE.

Pour les étudiant-e-s parti-e-s étudier à l'étranger dans le cadre d'un échange ERASMUS ou international, les résultats obtenus sont admis en équivalence par le Doyen-la Doyenne de la Faculté, sur avis du-de la responsable pédagogique de la Faculté d'accueil, pour l'année ou le semestre concerné.

### **III – DÉROULEMENT DES ÉPREUVES**

Pour toutes les matières de l'écrit, il devra être posé au minimum deux questions portant sur des chapitres différents du programme dispensé, sauf pour les disciplines comportant un enseignement d'une durée inférieure ou égale à 12 heures de cours magistraux ou 2 ED.

Les dates et les horaires des examens écrits seront communiqués aux étudiant-e-s au minimum 30 jours à l'avance par le-la gestionnaire de scolarité en charge de l'année d'étude. Les étudiant-e-s devront se présenter 20 minutes avant le début des épreuves muni-e-s de leur carte d'étudiant. Tout-e étudiant-e arrivé-e après la distribution des sujets d'examen ne pourra être autorisé-e à composer et sera porté-e absent-e dans la matière considérée.

Le protocole sera adapté si les évaluations se font sur une plateforme numérique d'évaluation, et les étudiants en seront informés.

Selon la charte des examens, l'enseignant responsable de l'enseignement est responsable de la forme, de la nature, et de l'acheminement du sujet.

Les sujets d'examen, pour les épreuves écrites, devront être correctement rédigés, dactylographiés et envoyés par courriels au-à la gestionnaire de scolarité, ceci au moins 15 jours avant la date de la première session.

Les sujets d'examen des deux sessions seront déposés simultanément. Le-la responsable de l'enseignement, ou à défaut, un-e enseignant-e de la discipline devra être présent-e ou joignable le jour de l'épreuve, à l'ouverture des sujets.

Le protocole sera adapté si les évaluations se font en distanciel. Dans ce cas les sujets seront déposés par l'enseignant sur une plateforme numérique d'évaluation.

Le nombre d'enseignant-e-s chargé-e-s de la surveillance dépend de la taille de la salle d'examen. Un surveillant d'examen peut être le correcteur de l'épreuve. Sauf information contraire, aucun document n'est autorisé pendant la composition des épreuves.

### **IV - SECONDE SESSION DES UE**

La seconde session des CT porte sur l'ensemble des UE non validées lors de la première session.

Les examens des sessions de rattrapage interviennent dans un délai qui ne peut être inférieur à deux semaines après la publication des résultats semestriels.

Pour chaque UE non validée, (c'est-à-dire une note inférieure à la moyenne à l'UE ou une note éliminatoire) l'étudiant-e devra repasser tous les examens terminaux des matières (EC) auxquelles il-elle a obtenu une note inférieure à la moyenne, au sein de l'UE non validée. Seule la note du CT de seconde session sera prise en compte.

L'étudiant-e aura le choix de conserver ses notes obtenues, supérieures ou égales à la moyenne, ou de repasser les examens terminaux d'une ou plusieurs matières (EC) de l'UE concernée. Dans ce dernier cas, il-elle dispose d'un délai de 3 jours après la transmission des résultats, pour indiquer au secrétariat de scolarité les matières (EC) de l'UE qu'il-elle souhaite repasser. Sa décision sera irrévocable.

## V – REDOUBLEMENT ET PASSAGE AVEC DETTE

**En cas de redoublement**, l'étudiant-e devra suivre à nouveau l'enseignement des matières (EC) non validées au sein des UE non validées et se présenter aux épreuves correspondantes :

- En cas d'UE non validée, pour chaque matière (EC) non validée, l'étudiant-e devra repasser tous les examens terminaux et contrôles continus inférieurs à la moyenne.
- Il-elle pourra conserver les notes d'examens terminaux et/ou de contrôle continu supérieures ou égales à la moyenne ou s'il-elle le souhaite choisir de repasser certaines matières (EC). L'étudiant-e devra le notifier au secrétariat de scolarité, à l'issue de l'entretien avec le Doyen-la Doyenne. Sa décision sera irrévocable.
- Les UE validées lui restent acquises ainsi que les crédits européens correspondants.

### **Passage avec dette**

**Le passage en FGSO3 ou FASO2 pourra s'effectuer avec une seule UE non validée et ne pourra concerner qu'une seule matière (EC) hors TP/TD/Clinique/STAGES par année.**

L'étudiant-e devra s'acquitter impérativement de sa dette au cours de l'année de FGSO3 ou de FASO2 afin de valider respectivement le DFGSO ou le DFASO.

## VI – CHOIX DES STAGES HOSPITALIERS ET DES UELC

Le choix des UELC et des stages hospitaliers s'effectuera en fonction du classement de l'étudiant-e. Ce classement sera basé sur la moyenne des notes obtenues au semestre 1 en première session ou sur la moyenne des notes obtenues en première session sur les deux semestres (semestres 1 et 2), en fonction de la période de choix.

## Fonctionnement des jurys

Le jury délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par les étudiant-e-s. Les personnes présentes à la délibération du jury sont tenues de conserver le secret des délibérations. Lors des délibérations, tous les membres du jury doivent être présents (Jurisprudence CE 13.10-971).

Les délibérations du jury relatives aux épreuves écrites ont toujours lieu de manière strictement anonyme. Tout renseignement demandé au représentant-e de l'Administration ne pourra être fourni que sous le numéro d'ordre attribué à l'étudiant-e.

En revanche, pour les disciplines comportant des épreuves orales ou pratiques, le-la Président-e du jury pourra demander en cours de délibération la levée de l'anonymat à la demande d'un-e enseignant-e concerné-e.

Lors de la délibération, le-la Président-e du jury pourra faire procéder à un vote si des avis divergents se manifestent.

Le jury est seul habilité à maintenir ou à lever la note éliminatoire. Lorsque le jury est amené à envisager la levée de la note éliminatoire, la procédure est la suivante :

1. Demander à l'enseignant-e ayant donné cette note éliminatoire de la justifier.
2. Recueillir les avis des membres du jury.
3. Faire procéder à un vote à bulletin secret si les avis divergent.

Les décisions sont prises à la majorité simple des votants. En cas d'égalité, à l'issue d'un second tour, la voix du-de la Président-e du jury est prépondérante.

Les décisions du jury sont souveraines. Une nouvelle délibération ne pourra avoir lieu qu'en cas d'erreur matérielle dûment constatée. La rectification doit intervenir dans un délai de quatre mois à compter de la délibération du jury.

Il est rappelé que les notes communiquées en cours d'année sont provisoires. Les notes ne sont définitives qu'après délibération du jury.

## Dispositions finales

Les présentes dispositions applicables pour l'année universitaire 2022-2023, sont adoptées par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) après avis du conseil de la Faculté d'Odontologie.

# Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques, 2<sup>ème</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle (FGSO2) Semestres 3 et 4

PASS	1ER CYCLE		2EME CYCLE		3EME CYCLE	
1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année	4 <sup>ème</sup> année	5 <sup>ème</sup> année	6 <sup>ème</sup> année	INTERNAT

## I – VALIDATION DE L'ANNÉE

Pour être déclaré admis le-la candidat-e doit :

- **Avoir validé l'ensemble des UE 1 à 9 et 11 (note moyenne supérieure ou égale à 10/20)**, en l'absence de notes éliminatoires : (Annexe FGSO2)
- **Avoir validé l'UE 10 - UELC**
- **Avoir validé l'UE 13 - Stage de Prothèse**  
Le « stage prothèse » se déroulera après la fin des enseignements du semestre 4 de FGSO2, et fera l'objet d'une validation par le-la responsable pédagogique uniquement si la fiche d'évaluation est retournée au minimum 10 jours avant la date du jury. Ce stage de 50 heures est réparti au maximum sur 15 jours ouvrés consécutifs, sans dépasser 7 heures par jour.
- **L'enseignement de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence-AFGSU niveau 1** se déroulera en FGSO2 et la validation pourra se faire en FGSO2 ou FGSO3.
- **Un stage d'initiation aux soins infirmiers est nécessaire pour la validation de la FGSO3.**  
Ce stage d'une durée de 4 semaines consécutives doit être effectué à temps complet dans un même établissement hospitalier sur la période de juillet et août. Il pourra être réalisé à l'issue de la PACES et au cours de la FGSO2. Sa validation devra impérativement être effective au semestre 6 de la FGSO3 (UE 11).

## II- PASSAGE AVEC DETTE

Le passage en FGSO3 pourra s'effectuer avec une seule UE non validée (dette) et ne pourra concerner qu'une seule matière (EC) théorique par année.

## Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques, 3<sup>ème</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle (FGSO3) Semestres 5 et 6

PASS	1ER CYCLE		2EME CYCLE		3EME CYCLE	
1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année	4 <sup>ème</sup> année	5 <sup>ème</sup> année	6 <sup>ème</sup> année	INTERNAT

### I – VALIDATION DE L'ANNÉE

Pour être déclaré admis le-la candidat-e doit :

- **Avoir validé l'ensemble des UE (note moyenne supérieure ou égale à 10/20)** en l'absence de notes éliminatoires pour les UE 1 à 9. (Annexe FGSO3).
- **Avoir validé l'UE 10 - UELC**
- **Avoir validé l'UE 11 - stage d'initiation aux soins infirmiers**  
La validation de ce stage d'une durée de 4 semaines consécutives devra s'effectuer à temps complet dans un même établissement hospitalier, et devra impérativement être effective au semestre 6 pour la validation de l'**UE 11**.
- **Avoir l'attestation de l'AFGSU niveau 1**

### II- VALIDATION DE LA DETTE

L'étudiant-e devra s'acquitter impérativement de sa dette au cours de l'année de FGSO3 afin de valider le DFGSO. A l'issue de la FGSO2, il-elle pourra conserver les notes d'examens terminaux et/ou de contrôle continu supérieures ou égales à la moyenne. Dans ce dernier cas, il-elle dispose d'un délai de 3 jours après transmission des résultats pour indiquer au- à la gestionnaire de scolarité les épreuves qu'il-elle souhaite repasser. Sa décision sera irrévocable.

### III - ÉCHANGES ERASMUS

En l'absence de position en rang de classement des étudiant-e-s de FGSO3 en retour ERASMUS pour leur choix de stage de FASO1, c'est le rang de classement de FGSO2 qui sera retenu.

# Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Odontologiques

## 1<sup>ère</sup> année du 2<sup>ème</sup> cycle (FASO1)

### Semestres 1 et 2

PASS	1ER CYCLE		▼	2EME CYCLE		3EME CYCLE	
1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année	4 <sup>ème</sup> année	5 <sup>ème</sup> année	6 <sup>ème</sup> année	INTERNAT	

#### I – VALIDATION DE L'ANNÉE

Pour être déclaré admis le-la candidat-e doit :

- **Avoir validé l'ensemble des UE (note moyenne supérieure ou égale à 10)** en l'absence de notes éliminatoires pour les UE 1 à 7 et 10. (Annexe FASO1)
- **Avoir validé l'UE 8 qui comprend une UELC et un Stage hospitalier hors Odontologie**  
Cette validation est prononcée par le doyen-la doyenne de la Faculté sur avis du-de la responsable de l'enseignement complémentaire, des Chefs de Service et des Maîtres de Stage ayant reçu les étudiant-e-s.
- **Avoir validé l'UE 9 - Vie Hospitalière**  
Cette validation est prononcée sur avis du Chef de Service d'Odontologie ou de son représentant-sa représentante.
- **Avoir validé l'UE 10 - Service sanitaire**  
Dans le cadre du service sanitaire, l'étudiant doit effectuer un stage. Sa validation est prononcée par le doyen-la doyenne de la Faculté sur avis, du ou des Maîtres de Stage ayant reçu les étudiant-e-s.  
La validation de cette UE sera conditionnée par la validation des TD et du stage.

#### II- VALIDATION DE LA DETTE

L'étudiant-e devra s'acquitter impérativement de sa dette au cours de l'année de FASO2 afin de valider le DFASO. A l'issue de la FASO1, il-elle pourra conserver les notes d'examens terminaux et/ou de contrôle continu supérieures ou égales à la moyenne. Dans ce dernier cas, il-elle dispose d'un délai de 3 jours après transmission des résultats pour indiquer au- à la gestionnaire de scolarité les épreuves qu'il-elle souhaite repasser.  
Sa décision sera irrévocable.

# Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Odontologiques

## 2<sup>ème</sup> année du 2<sup>ème</sup> cycle (FASO2)

### Semestres 3 et 4

PASS	1ER CYCLE		2EME CYCLE		3EME CYCLE	
1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année	4 <sup>ème</sup> année	5 <sup>ème</sup> année	6 <sup>ème</sup> année	INTERNAT

#### I – VALIDATION DE L'ANNÉE

Pour être déclaré-e admis-e le-la candidat-e doit :

- **Avoir validé l'ensemble des UE (note moyenne supérieure ou égale à 10)** en l'absence de notes éliminatoires pour les UE 1 à 7. (Annexe FASO2)
- **Avoir validé l'UE 8 comprenant une UELC, et un Stage hospitalier hors Odontologie (neutralisé pour 2021/2022)**  
Cette validation est prononcée par le doyen-la doyenne de la Faculté sur avis du-de la responsable de l'enseignement complémentaire, des Chefs de Service et des Maîtres de Stage ayant reçu les étudiant-e-s.
- **Avoir validé l'UE 9 - Vie Hospitalière**  
Cette validation est prononcée sur avis du Chef de Service d'Odontologie ou de son représentant-sa représentante.
- **Avoir validé le Certificat de Synthèse Clinique et Thérapeutique (CSCT)**

Le certificat de synthèse clinique et thérapeutique est organisé avant la fin juin de la 2<sup>ème</sup> année du 2<sup>ème</sup> cycle des études odontologiques.

Il est sanctionné par un examen composé de :

- Une partie écrite portant sur les enseignements de FGSO2, FGSO3, FASO1, FASO2 donnant lieu à une épreuve de 3h portant sur des questions à caractère clinique (3 questions pour chacune des disciplines cliniques, soit un total de 18 questions de 10 minutes chacune)
- Une partie orale portant sur l'analyse de situations cliniques proposées par le groupe de travail ECOS. Cet oral est constitué de 6 stations d'une durée de 8 minutes (4 stations sans geste clinique et 2 stations avec geste clinique)

Cet examen comporte une 1<sup>ère</sup> session et une 2<sup>ème</sup> session avant juillet.

#### Validation :

Moyenne à l'écrit et moyenne à l'oral sans note(s) éliminatoire(s).

- Le candidat ou la candidate ayant obtenu la moyenne mais une note éliminatoire à une ou plusieurs épreuves écrites ou n'ayant pas la moyenne à l'écrit repasse la totalité des épreuves écrites. Pour l'écrit, la note éliminatoire est de 8/20 pour chacune des disciplines cliniques (c'est-à-dire 24/60)
- Le CSCT Oral est obtenu dès lors que la moyenne des notes aux 6 stations est  $\geq 10$  et que le candidat ou la candidate n'ait pas eu une note éliminatoire à l'une des stations ( $< 10$ ). Dans le cas contraire, l'étudiant se présentera à la session de rattrapage, répondant aux critères de validation suivants : 4 stations ECOS sans geste clinique (8min/station)

#### II- VALIDATION DE LA DETTE

L'étudiant-e devra s'acquitter impérativement de sa dette au cours de l'année de FASO2 afin de valider le DFASO.

## Troisième Cycle des Études Odontologiques 6<sup>ème</sup> année – (cycle court) - TCEO1

PASS	1ER CYCLE		2EME CYCLE		3EME CYCLE	
1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année	4 <sup>ème</sup> année	5 <sup>ème</sup> année	6 <sup>ème</sup> année	INTERNAT

### I – CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Cet examen ne génère pas de points ECTS.

Pour être déclaré-e admis-e le-la candidat-e doit :

- **Avoir validé l'UE 1 (note moyenne supérieure ou égale à 10)** en l'absence de notes éliminatoires (Annexe 6<sup>ème</sup> Année – TCEO1)
- **Avoir validé l'UE 2 - UELC**
- **Avoir validé l'ensemble des stages UE 4, 5, 6**  
Cette validation est prononcée par le doyen-la doyenne de la Faculté sur avis du-de la responsable des enseignements, du-de la Chef-fe de Service d'Odontologie et du Maître de Stage ayant reçu les étudiant-e-s.

Les stages hospitaliers ne font pas l'objet d'une 2<sup>ème</sup> session.



# UNITES D'ENSEIGNEMENT

---

FGSO2					Nombre d'heures				Contrôle terminal (CT)				Contrôle Continu (CC)	
EC	Nom de l'UE	Semestre	ECTS UE	Responsables UE	CM	ED/TD	TP	Stage	Nature Libellé	Coef	Durée session 1	Durée session 2	Nature Libellé	Coef
UE1-M1	Biomatériaux	S1	12	B. GROSGOGEAT		6			ECRIT	0,5	1h30	1h30	CC	1
UE1-M2	Odontologie conservatrice	S1		M. LUCCHINI	8				ECRIT	1,5	1h30	1h30		-
UE1-M3	Prothèses	S1		M. DUCRET / S. VIENNOT	7,5	3			ECRIT	2	1h30	1h30		-
UE1-M4	TP Préclinique-Odontologie conservatrice	S1		M. LUCCHINI			24		PRATIQUE	1,5	4h	4h	CC	1,5
UE1-M5	TP Préclinique – Prothèse	S1		M. DUCRET H. ABOUELLEIL			21		PRATIQUE	1	3 h	3 h	CC	2
UE2-M2	Histologie et Histopathologie Dentaire	S1	7	J-C. FARGES	16				ECRIT	3	1h	1h		-
UE2-M7	Écosystème buccal et dysbiose	S1		F. CARROUEL	1	12			ECRIT	0,8	1h30	1h30	CC	0,75
UE2-M6	TP Écosystème buccal et dysbiose	S1		F. CARROUEL			4		ECRIT	0,5	30 min	30 min		-
UE3M1	Anatomie dentaire	S1	3	M. TOHME / O. ROBIN	2				ECRIT	1	1h	1h		-
UE3M2	TP Anatomie dentaire	S1		M. TOHME / O. ROBIN			18		PRATIQUE	1	3 h	3 h	CC	2
UE4M3	Biologie du développement oro-facial	S1	8	J-C. FARGES	20				ECRIT	4	1h	1h		-
UE4M4	Génétique et Histopathologie des Anomalies dentaires	S1		F. CARROUEL	1	10			ECRIT	0,8	1h30	1h30	CC	0,75

EC	Nom de l'UE	Semestre	ECTS UE	Responsables UE	CM	ED/TD	TP	Stage	Nature Libellé	Coef	Durée session 1	Durée session 2	Nature Libellé	Coef
UE6M1	TP Préclinique Odontologie conservatrice	S2	10	M. LUCCHINI			28		PRATIQUE	1,5	4h	4h	CC	1,5
UE6M2	TP Préclinique – Prothèse	S2		M. DUCRET			15		PRATIQUE	1	1h30	1h30	CC	2
				H. ABOUELLEIL										
UE6M3	TP Gestuelle - Prothèse fixée	S2	S. VIENNOT			6		PRATIQUE	1	1h30	1h30			
			H. ABOUELLEIL											
UE7M1	Anatomie de la tête et du cou	S2	5	S. VEYRE	8				ECRIT	1,5	1h30	1h30		-
UE7M2	Imagerie médicale	S2		T. FORTIN	1	3			ECRIT	0,8	1h	1h	CC	0,25
UE7M3	TP Anatomie de la tête et du cou	S2		S. VEYRE			8		PRATIQUE	1	30 min	30 min		-
UE7M4	TP Anatomie dentaire	S2		M. TOHME / O. ROBIN	0,5		12		PRATIQUE	0,5	3h	3h	CC	1
UE8M1	Histologie générale	S2	6	B. PANTHU		4	5		ORAL - VSN*					-
UE8M2	Neurophysiologie	S2		O. ROBIN	8				ECRIT	1,5	1h30	1h30		-
UE8M3	Physiologie oro-faciale	S2		O. ROBIN	10				ECRIT	1,5	1h30	1h30		-
UE11M1	Infectiologie	S2	5	F. CARROUEL	1	10			ECRIT	1	1h30	1h30	CC	1
UE11M2	Immunologie générale et dentaire	S2		J-C. FARGES	12				ECRIT	2	1h30	1h30		
UE9M2	TD Initiation à la recherche documentaire	S2	1	J-C. MAURIN		2			ECRIT	0,3	-	-		-
UE9M3	Semaine intensive d'anglais	S2		B. SCHAFF		30			ORAL	0,1	15 min	15 min	CC	0,38
UE10M1	UELC	S2	2	J-C. MAURIN					VSN*					
UE13M1	Stage prothèse	S2	1	M. DUCRET				25	VSN*					

\* VSN : validation sans note

FGSO3				Nombre d'heures					Contrôle terminal (CT)				Contrôle Continu (CC)		
EC	Nom de l'UE	Semestre	ECTS UE	Responsables UE	CM	ED/TD	TP	E-learning	Stage	Nature Libellé	Coef	Durée session 1	Durée session 2	Nature Libellé	Coef
UE1M1	Odontologie conserva- trice et endodontie	S1	14	T. SELLI C. VILLAT		6				ECRIT	0,75	1h	1h	CC	0,25
UE1M7	Prothèse amovible	S1		C. JEANNIN	8	3				ECRIT	0,75	1h	1h	CC	0,25
UE1M3	Prothèse fixée	S1		C. JEANNIN	12	1,5				ECRIT	0,75	1h	1h	CC	0,25
UE1M4	TP Prothèse partielle amovible métallique	S1		C. JEANNIN H. ABOUELLEIL		4	18			PRATIQUE	2	1h30	1h30	CC	-
UE1M5	TP Préclinique Pro- thèse fixée – O.C.E	S1		C. JEANNIN C.VILLAT			52			PRATIQUE	2	5h	5h	CC	1
UE4M2	Prévention des infec- tions liées aux soins	S1	10	B. COMTE		6,5				ECRIT	0,75	1h	1h	CC	0,25
UE4M1	Hygiène - prévention – promotion de la santé – service sanitaire	S1		B. COMTE		9,5				ECRIT	0,75	1h	1h	CC	0,75
UE4M3	Education à la santé - Initiation service sanitaire	S1		L. LAFOREST		5		20		ECRIT	0,5	1h	1h	CC	0,5
UE4M4	TP Prévention - service sanitaire	S1		B. COMTE M. LUCCHINI MA. GASQUI			10			ECRIT	1	1h	1h		-
UE4M5	TP Prévention des IAS	S1		F. CARROUEL			7			PRATIQUE	1	30 min.	30 min.	CC	1
UE7M1	Pharmacologie	S1	6	A. LAFON		7		3		ECRIT	0,75	1h	1h	CC	0,75
UE7M3	Sémiologie et pathologie médicale	S1		A. LAFON L. LAFOREST		7,5				ECRIT	1	1h	1h	CC	1

UE7M5	TD Psychologie Médicale	S1		B. COMTE		9					ECRIT	0,5	1h	1h		-
-------	-------------------------	----	--	----------	--	---	--	--	--	--	-------	-----	----	----	--	---

EC	Nom de l'UE	Semestre	ECTS UE	Responsables UE	CM	ED/TD	TP	E-learning	Stage	Nature Libellé	Coef	Durée session 1	Durée session 2	Nature Libellé	Coef
UE2M1	Anatomo-pathologie générale et osseuse	S2	6	F. VIRARD	6					ECRIT	1	1h	1h		
UE2M3	Histologie et Histopathologie des tissus parodontaux et des muqueuses buccales	S2		F. VIRARD	6					ECRIT	1	1h	1h		
UE2M2	Oncologie-Hématologie	S2		A. LAFON F. VIRARD		6				ECRIT	0,5	1h	1h	CC	0,5
UE6M1	Pathologie dentaire – Équilibre fonctionnel	S2	10	C. VILLAT / C. JEANNIN		7				ECRIT	0,5	1h	1h	CC	0,5
UE6M8	Prothèse amovible totale	S2		C. MILLET				21		ECRIT	2	1h	1h		
UE6M3	Biomatériaux	S2		B. GROSGOGEAT		6				ECRIT	0,5	1h	1h	CC	1
UE6M5	TP Préclinique Prothèse fixée – O.C.E	S2		C. JEANNIN C.VILLAT			56			PRATIQUE	3	5h	5h	CC	1
UE6M6	TP Prothèse partielle amovible métallique	S2		C. JEANNIN			6			PRATIQUE	1	1h	1h	CC	-
				H. ABOUELLEIL											
UE6M9	TP Prothèse amovible totale	S2	C. MILLET H. ABOUELLEIL			10			VSN*						
UE3M1	Médecine et chirurgie buccale	S2	4	T. FORTIN		6				ECRIT	0,75	1h30	1h30	CC	0,75
UE3M2	Parodontologie	S2		K. GRITSCH		8		4		ECRIT	1,5	1h	1h		-
UE3M3	TP Chirurgie buccale	S2		A. LAFON			6,5			VSN*	0,5	20 min.	20 min.		-
UE8M1	Odontologie pédiatrique	S2		B. THIVICHON - PRINCE J-J. MORRIER		3		6		ECRIT	0,75	1h	1h	CC	0,25

UE8M2	Orthopédie Dento-faciale	S2	5	C. PERNIER	24					ECRIT	2	1h	1h		-
UE9M1	Anglais	S2	2	B. SCHAFF			30			ECRIT 60 % -	0,12	Oral : 15 min.	Oral : 15 min.	CC	1,38
										ORAL 40 %					
UE10M1	UELC	S2	2	J-C. MAURIN						VSN*					
UE11M1	Stage d'initiation aux soins infirmiers	S2	1	J-C. MAURIN					4 semaines	VSN*					

\* VSN : validation sans note

<b>FASO1</b>					<b>Nombre d'heures</b>						<b>Contrôle Terminal (CT)</b>				<b>Contrôle Continu (CC)</b>		
<b>EC</b>	<b>Nom de l'UE</b>	<b>Semestre</b>	<b>ECTS UE</b>	<b>Responsables UE</b>	<b>CM</b>	<b>ED/TD</b>	<b>TP</b>	<b>E-learning</b>	<b>Clinique</b>	<b>Stage</b>	<b>Nature Libellé</b>	<b>Coef</b>	<b>Durée session 1</b>	<b>Durée session 2</b>	<b>Nature Libellé</b>	<b>Coef</b>	
UE1M1	Odontologie prothétique	S1	14	S.VIENNOT C.JEANNIN	28			-			ECRIT	3	1h30	1h30			
UE1M2	Numérique-CFAO	S1		M. DUCRET R. RICHERT	10	3						ECRIT	1	1h	1h		
UE1M4	ED Prothèse	S1		H.ABOUELLEIL C. JEANNIN			6					ECRIT	1	60 min.	60 min.		
UE1M3	TD O.C.E.	S1		P. FARGE R.RICHERT		6						ECRIT	1	45 min.	45 min.		-
UE1M5	Clinique O.C.E.	S1		J-C. MAURIN C.VILLAT						120		VSN*					
UE1M6	Clinique Prothèses	S1		C. JEANNIN						120		VSN*					
UE1M7	Validation TP DRE pour accès à la pratique clinique	S1		C.VILLAT R. RICHERT				12				VSN*					
UE2M1	Parodontologie	S1	10	K. GRITSCH K. SY	12	10	1				ECRIT	2	1h	1h		-	
UE2M2	Algies et dysfonctionnements de l'appareil manducateur (ADAM)	S1		O. ROBIN	15							QCM	1	45 min.	45 min.		-
UE2M3	Médecine et chirurgie orales	S1		T. FORTIN	33							ECRIT	2	2h	2h		-
UE2M5	Clinique Chirurgie orale	S1		A. LAFON						35		CLINIQUE	2				-
UE3M2	Pathologie médicale et chirurgicale	S2	3	T. FORTIN	6						ECRIT	1	1h	1h		-	
UE3M3	Immunologie clinique	S1		J-C. FARGES	8							ECRIT	1	1h	1h		-
UE4M1	TD Radioprotection	S1	1	K. GRITSCH M-A. GASQUI		3					ECRIT	1	1h	1h		-	
UE11M1	Vie hospitalière	S1	2	J-C. FARGES							VSN*						

EC	Nom de l'UE	Semestre	ECTS UE	Responsables UE	CM	ED/TD	TP	E-learning	Clinique	Stage	Nature Libellé	Coef	Durée session 1	Durée session 2	Nature Libellé	Coef	
UE5M2	Clinique O.C.E.	S2	11	J-C. MAURIN /C.VILLAT					68		VSN*					-	
UE5M3	TD O.C.E.	S2		P. FARGE R.RICHERT		4,5					ECRIT	1	1h	1h		-	
UE5M1	Odontologie prothétique	S2		C. MILLET	13,5			14			ECRIT	2	1h00	1h00		-	
UE5M4	Clinique Prothèses	S2		C. JEANNIN						68		VSN*					-
UE5M5	TP Réhabilitation numérique	S2		M. DUCRET P.GERENTE				10,5				VSN*					
UE6M1	Parodontologie	S2	7	K. GRITSCH K. SY	7,5	3,5					ECRIT	1	1h	1h		-	
UE6M4	Clinique Parodontologie	S2		K. GRITSCH K. SY					24		CLINIQUE	3	Semestre			-	
UE6M7	TP Parodontologie	S2		K. GRITSCH K. SY				2			VSN*						
UE6M2	Pharmacologie clinique Anesthésiologie	S2		A. LAFON	20							ECRIT	1	1h	1h		-
UE6M5	Clinique Chirurgie orale	S2		A. LAFON					35		CLINIQUE	3	Semestre			-	
UE6M3	Implantologie	S2		P. EXBRAYAT	30							ECRIT	2	1h	1h		-
UE7M1	Odontologie pédiatrique	S2	6	G LIENHART B THIVICHON- PRINCE	16			4			ECRIT	3	1h30	1h30		-	
UE7M2	Orthopédie dento-faciale	S2		C. PERNIER	18							ECRIT	2	1h	1h		-
UE7M3	TP-TD Odontologie pédiatrique	S2		G LIENHART L COSTEAUX		3	15					PRA- TIQUE	1	1h30	1h30	CC	1
UE8M1	UELC	S2	2	J-C. MAURIN	80						VSN*						
UE8M2	Stage hospitalier hors Odontologie	S2		J-C. MAURIN						50		VSN*					
UE9	Vie hospitalière	S2	2	J-C. FARGES							VSN*						
UE10M1	TD Préparation et validation des actions	S2	2	L. LAFOREST		12					ORAL				CC	1	
UE10M2	Stages service sanitaire	S2		L. LAFOREST						20		VSN* + ORAL	-	15 min.			

\* VSN : validation sans note



FASO2					Nombre d'heures						Contrôle Terminal (CT)				Contrôle Continu (CC)		
EC	Nom de l'UE	Semestre	ECTS UE	Responsables UE	CM	ED/TD	TP	E-learning	Clinique	Stage	Nature Libellé	Coef	Durée session 1	Durée session 2	Nature Libellé	Coef	
UE1M4	Odontologie conservatrice, endodontie	S1	14	M. LUCCHINI	30						ECRIT	1,5	1h	1h		-	
UE1M2	Clinique O.C.E	S1		J-C. MAURIN C.VILLAT					90		VSN*						-
UE1M1	Odontologie prothétique	S1		C. MILLET	16			14				ECRIT	2	1h	1h		-
UE1M3	Clinique prothèse	S1		C. JEANNIN					105			VSN*					-
UE2M1	Parodontologie	S1	11	K.GRITSCH D. CHACUN	12	2,5					ECRIT	1,5	1h	1h		-	
UE2M3	TP parodontologie	S1		K.GRITSCH D. CHACUN			2					VSN*					-
UE2M2	Chirurgie Orale	S1		A. LAFON	46							ECRIT	3	1h30	1h30		-
UE2M4	Clinique Chirurgie orale	S1		A. LAFON					45			CLINIQUE	3	se- mestre			-
UE2M6	TP Implantologie	S1		P. EXBRAYAT			10					VSN*					-
UE3M1	Orthopédie dento-faciale	S1	3	S. CHAUTY	13						ECRIT	2	1h	1h		-	
UE3M2	Odontologie pédiatrique	S1		B. THIVICHON-PRINCE	14							ECRIT	1	1h	1h		-
UE10M1	Vie Hospitalière	S1	1	J.C FARGES							VSN*					-	
UE11M1	Numérique-CFAO	S1	1	M. DUCRET R.RICHERT	10						ECRIT	1,5	1h	1h		-	

EC	Nom de l'UE	Semestre	ECTS UE	Responsables UE	CM	ED/TD	TP	E-learning	Clinique	Stage	Nature Libellé	Coef	Durée session 1	Durée session 2	Nature Libellé	Coef	
UE4M1	Biomatériaux	S2	12	B. GROSGOGEAT	14						ECRIT	1	1h	1h		-	
UE4M3	Clinique O.C.E	S2		J-C. MAURIN C.VILLAT					90		VSN*						-
UE4M5	Clinique prothèse	S2		C. JEANNIN					105		VSN*						-
UE5M1	Anatomo-pathologie	S2	7	F. VIRARD	10						ECRIT	1	1h	1h		-	
UE5M5	Clinique Chirurgie orale	S2		A. LAFON					45		CLINIQUE	3	se- mestre				-
UE5M3	Parodontologie	S2		K.GRITSCH D. CHACUN	7,5	1,5					ECRIT	1	1h	1h			-
UE5M6	Clinique Parodontologie	S2		K.GRITSCH D. CHACUN					45		CLINIQUE	3	se- mestre				-
UE5M9	TP Parodontologie	S2		K.GRITSCH D. CHACUN			2				VSN*						
UE5M4	Implantologie	S2		P. EXBRAYAT	26						ECRIT	2	1h	1h			-
UE5M8	Clinique Implantologie	S2		P. EXBRAYAT	20						VSN*						
UE6M1	Odontologie pédiatrique	S2		B. THIVICHON-PRINCE	13			4			ECRIT	1	1h	1h			-
UE6M2	Clinique – TD Odontologie pédiatrique	S2		G LIENHART B. THIVICHON-PRINCE						45	CLINIQUE	3	se- mestre				-
UE6M3	Clinique ODF	S2	C. PERNIER						3	ORAL	1	se- mestre				-	
UE7M1	Santé Publique	S2	2	L. LAFOREST	17						ECRIT	1	1h	1h		-	
UE7M3	TD droit médical	S2		B. COMTE N. MICHEL			4,5				ECRIT	0,5	1h30	1h30		-	
UE7M2	Ergonomie	S2		B. COMTE	9						ECRIT	1	1h	1h		-	
UE8M2	Stage hospitalier hors Odontologie	S2		J-C. MAURIN						50	VSN*						
UE9M1	Vie Hospitalière	S2	2	J-C. FARGES							VSN*						

\* VSN : validation sans note

TCEO1				Nombre d'heures							Contrôle Terminal (CT)				Contrôle Continu (CC)			
EC	Nom de l'UE	Semestre	ECTS UE	Responsables UE	CM	ED/TD	TP	E-learning	Clinique	Stage	Nature Libellé	Coef	Durée session 1	Durée session 2	Nature Libellé	Coef		
UE1M1	Psychologie	semestre unique	NA	B. COMTE	6		3				ECRIT	1	1h	1h		-		
UE1M2	Insertion professionnelle			B. COMTE		34						ECRIT	2,5	1h	1h		-	
UE1M3	Droit médical et expertise appliqués à l'Odontologie			B. COMTE	8	3						ECRIT	1	1h	1h		-	
UE1M5	Implantologie			P. EXBRAYAT	20							ECRIT	2	1h	1h		-	
UE2	UE2 - UELC			J-C. MAURIN								VSN*						
UE4	Stage hospitalier			J-C. FARGES J-C. MAURIN						450	450	VSN*						
UE5	Stage actif			J-C. MAURIN						250	250	VSN*						
UE6	Stage d'actions de prévention d'intérêt général ou de santé publique			B. COMTE														
			NA						30	30	VSN*							

\* VSN : validation sans note

# UNITES D'ENSEIGNEMENT LIBREMENT CHOISIES (U.E.L.C)

---

	ENSEIGNEMENTS	POUR	OBJECTIFS	CAPACITÉ D'ACCUEIL	DURÉE	LIEU	VALIDATION	RESPONSABLES
<b>ASSISTANCE PRECLINIQUE</b>								
1	Assistance à l'Enseignement d'Anglais	FGSO3 FASO1 FASO2 étudiants avec un bon niveau d'anglais	Aide à l'enseignement de l'anglais : 1. Animation d'un cours d'anglais lors du stage des FGSO2 en janvier (organiser et animer un débat sur un thème choisi, présentation d'un film), 2. rencontrer des étudiants ig2e (la Doua) pour expliquer et répondre aux questions sur les études en odontologie 3. faire présentation sur un thème lié à l'odontologie avec des questions débats.	3 à 10	1 vacation trois fois dans l'année + présentation devant les FGSO2 (1 heure) +rencontre avec étudiants IG2E (1 heure) + Présentation PowerPoint (1 à 2 heures en fonction du nombre d'étudiants inscrits	Faculté	Assiduité + présentation aux FGSO2 et présentation/débat PowerPoint	B. SCHAFF
2	Assistance à l'Enseignement des TP d'Anatomie Dentaire	FASO1 FGSO3	Aide à l'enseignement des TP d'anatomie dentaire des FGSO2	4 par vacation	10 vacances de 3h (mardi matin ou après-midi)	Faculté	Assiduité	Dr M. TOHME
3	Assistance à l'Enseignement des TP d'Anatomie Tête et Cou	FGSO3 (en priorité), FASO1, FASO2 (étudiants avec un très bon niveau d'anatomie)	Aide à l'enseignement des TP d'anatomie de la tête et du cou des FGSO2 + Présence facultative à des dissections	8 FGSO3 (mardi)	8 vacances de 2h (TP) + aide à la préparation du TP + Assistance aux dissections (facultatif)	Faculté	Assiduité	Dr S. VEYRE
4	Assistance à l'Enseignement des TP d'Odontologie Conservatrice	FASO2 (étudiants avec un très bon niveau d'OCE)	Aide à l'enseignement des TP d'odontologie conservatrice des FGSO2	4 (maxi 2 par vacation)	1 vacation de 3 h hebdomadaire toute l'année	Faculté	Assiduité	Dr M. LUCCHINI Pr C. VILLAT
5	Assistance à l'Enseignement des TP de Prothèse	FASO2 (étudiants avec un très bon niveau de prothèse adjointe en TP)	Aide à l'enseignement des TP de prothèse des FGSO2	4 (2 le lundi vac 2 ; 2 le lundi vac 3)	1 vacation de 3 h hebdomadaire toute l'année	Faculté	Assiduité	Dr M. DUCRET
6	Assistance à l'Enseignement des TP d'Odontologie Conservatrice/Prothèse	FASO2 (étudiants avec un très bon niveau d'OCE et de prothèse fixée)	Aide à l'enseignement des TP d'odontologie conservatrice et de prothèse des FGSO3	8 pour TP FGSO3 (maxi 2 par vacation)	1 vacation de 4h hebdomadaire toute l'année	Faculté	Assiduité + implication dans l'enseignement	Dr C. VILLAT
7	Assistance à l'Enseignement des TP d'Odontologie Pédiatrique	FASO2 (étudiants avec un très bon niveau d'odontologie pédiatrique)	Aide à l'enseignement des TP d'odontologie pédiatrique des FASO1	1	20 vacances (mardi après-midi)	Faculté	Assiduité	Dr G LIENHART
8	Assistance à l'Enseignement des TP de Prothèse Totale	FASO1 FASO2	Aide à l'enseignement des TP de prothèse totale des FGSO3	4	8 vacances de 4h au semestre 2 (mardi vac2, mercredi vac 2)	Faculté	Assiduité	Pr C. MILLET

ACTION DE PROMOTION DE LA SANTÉ								
9	Dent-Mon-Ecole	FGSO2 et FGSO3	Intervention dans les écoles Apprentissage des stratégies de prévention primaire, secondaire et tertiaire. Participation à l'élaboration du programme éducatif Contact avec les maîtresses et les parents Participation à une vie associative	4 étudiants (FGSO2) 4 étudiants (FGSO3)	Le jeudi après-midi séances de préparation  9 interventions dans les écoles (demi-journée)	Ecoles primaires du grand Lyon	Assiduité	F. VIRARD
10	Aide opératoire au bloc	FASO2	Assistance à la chirurgie orale en cancérologie sous anesthésie générale ou sédation consciente. Connaissance du bloc opératoire, du plateau technique, du personnel de bloc et des protocoles. Hygiène et asepsie	2 étudiants / an (1 étudiant par semestre)	1 vendredi sur deux (semaines impaires), de 07h45 à 15h00 Pendant 1 semestre	Centre Léon Bérard	Assiduité, comportement, attitude Implication dans le fonctionnement du bloc Anticipation des gestes Interaction et collaboration avec le personnel de bloc	Dr A. DESOUTTER Dr C. LAINÉ
11	Consultation de prévention bucco-dentaire à l'intention des étudiants de Lyon	FASO2	Gérer cette consultation : communication avec les étudiants de Lyon1, prise de RDV et réalisation des consultations à l'aide d'un questionnaire et d'outils de prévention	1	1 externe sur la vacation 3 les jeudis toute l'année	CSD- Sémiologie Bureau + fauteuil	Assiduité + Implication dans la prise en charge des patients et leur suivi	Dr M. LUCCHINI Dr M.A. GASQUI
12	UELC pluridisciplinaire de prévention en santé	FGSO3 FASO1	Apprendre les méthodes de communication en tant que professionnel de santé, à travers l'étude des grandes thématiques de santé publique (addictions, vaccinations, nutrition...)	5 au total	<b>Semestre 1:</b> 18 h en présentiel (jeudi après-midi) + 20h de travail personnel, notamment en e-learning <b>Semestre 2:</b> mini-stage d'observation (quelques heures un ou deux jeudi après-midi) dans une structure opératrice de prévention + rédaction d'un petit mémoire + soutenance	Lyon Est	Assiduité	Pr B. THIVICHON

RECHERCHE								
13	Unité d'Enseignement de première année de Master	FGSO, FASO, TCEO1	Suivre l'enseignement d'une UE de Master 1 Recherche	Inscription préalable dans le Département de Biologie Humaine			Obligation de présentation aux épreuves écrites	Pr B. GROSGOGEAT
14	Initiation à la Recherche Expérimentale	FGSO3 FASO1 FASO2	Participer à des activités de recherche	4 FGSO3 4 FASO1 4 FASO2	Formation aux ressources documentaires jeudi flexible à la BU Santé + travaux de groupe	Faculté	Assiduité + Implication	Pr B. GROSGOGEAT
15	Assistance à la recherche clinique	FASO1 FASO2	Participation des étudiants aux différentes étapes de la réalisation d'un projet de recherche clinique	3 FASO1 3 FASO2	Organisation en fonction des projets de recherche clinique en cours vendredi	CSD	Assiduité + Implication	Pr B. GROSGOGEAT
THESE ET INTERNAT								
16	Préparation à l'Internat	FASO2 TCEO1	Préparation au concours de l'Internat			Faculté	Assiduité	Pr C. VILLAT Dr R. RICHERT
17	Préparation de la Thèse d'Exercice	TCEO1	Choix et dépôt d'un sujet, recherche bibliographique, analyse, rédaction du mémoire (15 pages minimum)		2 x 1h30 de formation aux ressources documentaires à la BU Santé + 80h de travail personnel	Rockefeller + Faculté	Assiduité + Mémoire	Pr J-C. MAURIN
ACTIVITÉS ELECTIVES ET TUTORAT ÉTUDIANT								
18	Tutorat étudiants	FGSO2 à FASO2	Fournir un accompagnement pour la réussite des étudiants en PASS ainsi que des étudiants en FGSO2 issus des LAS	10 étudiants	Sur l'année universitaire – Calendrier à déterminer avec les étudiants concernés	Faculté d'odontologie	Assiduité Rapport d'activité	Pr J-C. MAURIN
19	Activités Electives et Associatives	FGSO3 FASO1 FASO2	Implication dans la vie universitaire ou associative - Validation de l'UE Engagement citoyen	Pour l'AECDL, la doyenne donne son accord pour les Président, Secrétaire et Trésorier			Assiduité + Rapport d'activité + UE Engagement citoyen	Pr J-C. MAURIN
AUTRES								
20	Stage de Sensibilisation à la Vie Professionnelle	FGSO2 FGSO3	Acquérir une connaissance des différents aspects du métier de chirurgien-dentiste	non limité (ne peut être réalisé qu'une seule fois)	1 vacation hebdomadaire toute l'année le jeudi après-midi	Cabinet dentaire (Praticien = Maître de stage) (stage à effectuer avant fin mars)	Assiduité + Rapport d'activité à rendre avant le 15 avril	Pr J-C. MAURIN

21	Sciences Humaines et Sociales	FGSO2 FGSO3	Soutien scolaire des enfants en difficulté (AFEV) + (Association Urgence Social Rue)	AFEV : 20 FGSO2 20 FGSO3 Samu Social : 4	1 vacance hebdomadaire toute l'année		Assiduité	Pr J-C. MAURIN
22	Enseignement de la médecine en anglais	FGSO3 FASO1 FASO2	Perfectionnement en anglais médical afin de parfaire l'expression lors de congrès internationaux, lors d'échanges et discussions avec des collègues anglophones ou lors de la prise en charge de patients anglophones	2	60 heures Octobre à Avril Jeudi après-midi (14-17h)	UFR médecine Lyon Est- Rockefeller	CC : présentation orale en fin d'année	Dr J. McGREGOR Ms. B. SCHAFF
23	Histoire de l'Art Dentaire	FGSO3 FASO1 FASO2	Connaître l'histoire de l'art dentaire	4	1 vacance de 3h hebdomadaire toute l'année (jeudi après-midi)	Faculté	Assiduité + Travail personnel (Mémoire, poster ou présentation Power Point)	Pr J-C. MAURIN Dr C. DESBOIS
24	Apprentissage relationnel par simulation humaine en OCE	FASO1	Séances de simulation humaine avec jeux de rôle afin d'évaluer l'approche comportementale de l'étudiant face à son patient	8 semestre 2	6 séances + travail personnel semestre 1 ou 2 (Jeudi vac 2)	Faculté – salle de prévention	Assiduité + travail personnel	Dr M LUCCHINI Pr J-C. MAURIN
25	Interactivité autour de la prescription médicale	FASO1 FASO2	Détecter les pièges liés à la rédaction des ordonnances Prescrire de façon adaptée et méthodique (terrain particulier, galénique, allergies)	2 (1 FASO1 et 1 FASO2)	2 séances en salle informatique (Buire) (2 vacations) 6 vacations en clinique + travail personnel	Faculté : salle informatique et au CSD	Assiduité et implication dans l'organisation des prescriptions dans le service	Dr A. LAFON Dr J SANTAMARIA
26	Conception et impression 3D en odontologie	FGSO3 FASO1	Concevoir des objets en 3D et les produire avec une imprimante 3D	2 étudiants FGSO3 et 2 étudiants FASO1	Lundi vacance 1 et 2	Faculté	Assiduité + Projet à réaliser	Dr M. DUCRET R. RICHERT
27	Activités physiques et sportives inter-UFR	FGSO2 à FASO2	Pratique sportive et approches théoriques médicales de la pratique du sport	50 étudiants	Cours Théoriques Jeudi après-midi sur l'année S1+S2 + Pratique sportive	UFR médecine Lyon Est- Rockefeller	une partie théorique 50% de la note finale et une partie pratique sportive en cc 50% de la note finale	Mme J-A CHEMELLE Mr L GUYOTOT
<b>ASSISTANCE CLINIQUE (FASO1) et APPROFONDISSEMENT CLINIQUE (FASO2)</b>								
28	Assistance clinique urgences dentaires	FASO1	Aide à la tenue des dossiers médicaux, rédaction des courriers, assistance au fauteuil, puis prise en charge de patients au cours de l'année	6 (2 étudiants par semestre)	Une ½ journée hebdomadaire sur un semestre (mardi matin, mercredi matin ou jeudi après-midi)	CSD - UF des Urgences dentaires	Assiduité, implication dans l'unité Interaction et collaboration avec le personnel médical et paramédical Relation avec les patients + présentation d'un cas clinique	Dr J. SANTAMARIA



29	Assistance clinique chirurgie et médecine orales	FASO1	Assistance aux activités de médecine et chirurgie orales afin de se familiariser avec les spécificités de prise en charge en odontologie hospitalière (polypathologies, patients sous biphosphonates ou anticoagulants,...)	16 étudiants / an (8 étudiants / semestre) : 1 étudiant lundi matin, 1 étudiant mardi matin, 1 étudiant mercredi matin, 1 étudiant vendredi matin, 1 étudiant lundi après-midi, 1 étudiant mardi après-midi, 1 étudiant mercredi après-midi, 1 étudiant jeudi après-midi	1 vacation hebdomadaire de 4 h (08h30-12h30 ou 13h30-17h30) pendant 1 semestre lundi matin, mardi matin, mercredi matin, vendredi matin, lundi après-midi, mardi après-midi, mercredi après-midi, jeudi après-midi	Hôpital Edouard Herriot Pavillon R	Assiduité, comportement, attitude Implication dans l'organisation de l'unité Anticipation des gestes et des prises en charge des patients Interaction et collaboration avec le personnel médical et paramédical Relation avec les patients	Dr A. DESOUTTER Dr A CHANLON
30	Approfondissement clinique Parodontologie Pavillon R HEH	FASO1	Perfectionnement clinique en parodontologie : diagnostic, plan de traitement, assistances bilan paro, assistances opératoires, chirurgies parodontales et muco-gingivales	1 par vacation (4 étudiants/an)	1 vacation de 3h30 hebdomadaire par semestre (4 étudiants / an) Mercredi matin ou après midi	Pavillon R HEH	Assiduité et présentation cas clinique	Dr CHACUN Dr CHANLON
31	Assistance clinique en Dentisterie Restauratrice Endodontie	FASO1	Préparation des consultations spécifiques, tenue des dossiers, Travail à 4 mains Prise en charge de patients en binôme avec le TCEO1 d'activité spécifique ou étudiant de DU Endodontie Initiation au diagnostic, premières consultations	6	1 vacation de 3h hebdomadaire par semestre (sur la journée du lundi et mardi )	CSD - UF DRE	Assiduité + Activité clinique	Pr J-C. MAURIN Pr C. VILLAT
32	Assistance clinique médecine bucco-dentaire pédiatrique	FASO1	Apprentissage des techniques d'aide opératoire au bloc, abord de l'enfant en consultations, pathologies générales, maladies rares et syndromes plurimalformatifs	2	tous les jeudis de 8h à 16h avec alternance des étudiants 1 jeudi/2 ou alternance semestrielle	Hôpital Femme Mère Enfant	Assiduité et présentation d'un cas clinique	Pr P. FARGE
33	Assistance clinique manifestations odontologiques associées aux maladies rares	FASO1	Assistance lors des consultations destinées aux patients atteints de maladies rares	1 par vacation (2 étudiants / an)	1 vacation de 3h hebdomadaire le mardi matin par semestre (2 étudiants / an)	CSD – UF odontologie pédiatrique	Assiduité	Pr J-J. MORRIER

34	Assistance clinique douleurs et dysfonctions temporo-mandibulaires	FASO1 FASO2	assistance consultation douleurs oro-faciales chroniques et dysfonctionnements temporo-mandibulaires	4 étudiants/an (1 FASO1 + 1 FASO2/semestre)	1 vacation hebdomadaire de 4 heures (13h30-17h30) pendant 1 semestre jeudi matin ou après-midi	Hôpital Edouard Herriot Pavillon R	Assiduité et présentation d'un cas clinique	Dr A. CHANLON
35	Assistance clinique esthétique et CFAO	FASO1	Assistance des protocoles et traitements prothétiques/esthétiques/CFAO	2	Mercredi vac 2 et vac 3 toute l'année	CSD - UF prothèse	Assiduité et présentation/montage de cas cliniques	Dr M. GUILLE Dr M. DUCRET
36	Assistance et approfondissement clinique Parodontologie	FASO1 FASO2	Assistance lors des consultations et soins de parodontologie (préparation des consultations, assistances opératoires, tenue du dossier médical – initiation au diagnostic et à la prise en charge des patients)	1 par vacation (2 étudiants/an)	1 vacation de 3h hebdomadaire pendant toute l'année (1 étudiant FASO1: lundi vac 1; 1 étudiant FASO2: lundi vac 2)	CSD – UF de parodontologie	Assiduité + Implication au sein de l'UF	Pr K. GRITSCH Dr K. SY
37	Assistance et approfondissement clinique chirurgie et implantologie	FASO1 FASO2	Acquérir les compétences nécessaires à la prise en charge des patients candidats à l'implantologie	2 (1 FASO1 + 1 FASO1 par vac)	Jeudi au Pavillon R (2 étudiants vacation 2, 3) Vendredi au CSD (2 étudiants Vac 1)	CSD – Pavillon R	Assiduité	Dr R. LIGEROT Dr A. LAFON
38	Assistance et Approfondissement clinique pathologies des muqueuses buccales	FASO1 FASO2	Assistance et Participation aux consultations de pathologies des muqueuses buccales et des interventions sous anesthésie locale (biopsies, exsérèse)	2 par vacation (1 FASO1+ 1 FASO2)	1 vacation de 3h hebdomadaire par semestre (lundi Vac 1)	CSD – UF Chirurgie	Assiduité + implication dans l'UF	Dr C. LAINÉ Dr A. LAFON
39	Assistance et Approfondissement clinique ADAM	FASO1 FASO2	Assistance et participation aux consultations dans l'UF d'ADAM. Réalisation de gouttières occlusales	1 par vacation	1 vacation de 3h hebdomadaire toute l'année (lundi vacation 1, mercredi vacations 2 et 3, vendredi vacation 1)	CSD - UF d'ADAM	Assiduité. Prise en charge de patients	Pr O. ROBIN
40	Assistance à l'Activité Hospitalière de Chirurgie	FASO1 FASO2	Participation et Assistance dans l'UF de chirurgie	3 par vacation (2 FASO1 et 1 FASO2)	1 vacation de 3h hebdomadaire pendant un semestre (lundi, mercredi, jeudi et vendredi)	CSD - UF de chirurgie	Assiduité + Implication au sein de l'UF	Dr A. LAFON
41	Assistance et approfondissement clinique en Parodontologie Hospitalière	FASO1 FASO2	Assistance aux projets de Recherche Clinique en Parodontologie et à la consultation Paromédecine	1 par vacation (2 étudiants/an)	1 vacation de 3h hebdomadaire toute l'année par étudiant (1 étudiant FASO1: vendredi vac 1 / 1 étudiant FASO2 vendredi vac 2)	CSD – UF Parodontologie	Assiduité et implication	Pr K. GRITSCH

42	Approfondissement clinique complications implantaires	FASO1 FASO2	Assister un étudiant de TCEO1 et participer pour les FASO2 à la prise en charge des complications en implantologie	2 par vacation(1 FASO1+ 1 FASO2)	Mercredi vacation 1, 2, 3 toute l'année (2 étudiants/vacation)	CSD	Assiduité pour les FASO1 Présentation cas iconographié au staff pour les FASO2	Dr A. LAFON
43	Approfondissement clinique implantologie	FASO2	Perfectionnement clinique en implantologie	2	1 vacation de 3 h hebdomadaire toute l'année (mardi après-midi vac 2 vac 3)	CSD - UF d'implantologie	Assiduité	Dr T. FORTIN
44	Approfondissement clinique CFAO	FASO2	Approfondissement des connaissances. Réalisation de cas cliniques « complexes » et en numérique	4	1 vacation de 3h hebdomadaire toute l'année (lundi vac 3, jeudi vac 1, vendredi vac 2 et 3)	CSD – UF de prothèse et Laboratoire de prothèse	Assiduité	Dr M. DUCRET
45	Approfondissement clinique Implantologie clinique	FASO2	Réalisation de plans de traitement et traitements implantaires, aides opératoires	2 par vacation (8 étudiants / an)	2 vacations de 3h hebdomadaire par semestre (mardi vac 3 - jeudi vac 2)	CSD	Assiduité	Dr P. EXBRAYAT
46	Approfondissement clinique bloc opératoire sous anesthésie générale	FASO2	Acquérir les compétences nécessaires à la prise en charge des patients candidats à l'AG	1 par vacation (1 étudiant par semestre)	2 Vacances hebdo le mardi (Vac1 et 2)	Pavillon H	Assiduité et implication	Dr LIGEROT
47	Approfondissement clinique chirurgie et médecine orales	FASO2	Assistance aux activités de médecine et chirurgie orales afin de se familiariser avec les spécificités de prise en charge en odontologie hospitalière (polypathologies, patients sous biphosphonates ou anticoagulants,...)	8 étudiants / an (4 étudiants par semestre) 1 étudiant lundi matin, 1 étudiant mardi matin, 1 étudiant mercredi matin, 1 étudiant vendredi matin	1 vacation hebdomadaire de 4 h (08h30-12h30) pendant 1 semestre lundi matin, mardi matin, mercredi matin, vendredi matin,	Hôpital Edouard Herriot Pavillon R	Assiduité, comportement, attitude Implication dans l'organisation de l'unité Anticipation des gestes et des prises en charge des patients Interaction et collaboration avec le personnel médical et paramédical Relation avec les patients	Dr A. DESOUTTER Dr A CHANLON
48	Approfondissement clinique en Odontologie Conservatrice	FASO2	Réalisation d'inlays et onlays en composite, préparation de facettes directes et indirectes en composite, éclaircissement, restaurations complexes, cariology, laser	6 (3 étudiants par vacation)	1 vacation de 3h hebdomadaire toute l'année (lundi vacation 3, mercredi vacation 3)	CSD - UF DRE	Assiduité + Activité clinique	Pr J-C. MAURIN Pr C. VILLAT

LISTE DES ABRÉVIATIONS	
Association de la Fondation Etudiante pour la Ville	AFEV
Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences	AFGSU
Centre de Soins Dentaires	CSD
Certificat de Synthèse Clinique et Thérapeutique	CSCT
Commission Formation et Vie Universitaire	CFVU
Contrôle Continu	CC
Contrôle Terminal	CT
Cours Magistraux	CM
Diplôme d'Études Spécialisées	DES
Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Odontologiques	DFASO
Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques	DFGSO
Élément Constitutif	EC
Enseignement Dirigé	ED
Formation Approfondie en Sciences Odontologiques, 1 <sup>ère</sup> année	FASO1
Formation Approfondie en Sciences Odontologiques, 2 <sup>ème</sup> année	FASO2
Formation Générale en Sciences Odontologiques, 2 <sup>ème</sup> année	FGSO2
Formation Générale en Sciences Odontologiques, 3 <sup>ème</sup> année	FGSO3
Troisième Cycle court des Études Odontologiques, 6 <sup>ème</sup> année	TCEO1
Licence avec option Accès Santé	LAS
Modalités de Contrôle des Connaissances et Compétences	MCCC
Parcours Accès Santé Spécifique	PASS
Travaux Dirigés	TD
Travaux Pratiques	TP
Unité d'Enseignement	UE
Unité d'Enseignement librement choisie	UELC

# CALENDRIERS DES EXAMENS ET DES CONGÉS ÉTUDIANTS

---

# Calendrier des examens 2022/2023 - validé en CFVU le

1 <sup>er</sup> semestre				
FGSO2	FGSO3	FASO1	FASO2	TCEO1 ANNUALISATION
			CSCT/ECOS	
<b>Rentrée MARDI 30 AOÛT 2022</b>				
		Parcours intégration <u>centre de soins</u> du mardi 30 août au ven- dredi 9 septembre 2022		<b>RENTREE HOSPITALIERE</b> <b>Sam 17 Sept 2022</b> pour les étudiants concernés par la 1ère astreinte des urgences dentaires <b>Lun 19 Sept 2022</b> pour les autres étudiants
		<b>RENTREE HOSPITALIERE LUNDI 12 SEPT 2022</b>		
<b>SESSION 1</b>				
du 6 au 8 déc 2022	du 12 au 15 déc 2022	du 3 au 6 janvier 2023		Mercredi 28 septembre 2022 journée
<b>Retour des notes</b>				
Vendredi 20 janvier 2023		Lun 30 janvier 2023		Vendredi 27 janv 2023
<b>Délibération des jurys</b>				
Mardi 7 février 2023		Mardi 7 février 2023		Vendredi 7 juillet 2023 (sous réserve des dates de ju- rys PASS/LAS)
<b>SESSION 2</b>				
Lundi 27 février 2023 journée		(En même temps que session 2 du S2)		(En même temps que session 2 du S2)
<b>Retour des notes</b>				
<u>Ecrit</u> : Lundi 6 mars 2023 <u>TP</u> : <b>Lundi 3 juillet 2023</b>				
<b>Délibération des jurys</b>				
Vendredi 7 juillet 2023 (sous réserve des dates de jurys PASS/LAS)				

## 2ème semestre

FGSO2	FGSO3	FASO1	FASO2	TCEO1 ANNUALISATION
			CSCT/ECOS	
<b><u>SESSION 1</u></b>				
du 2 au 4 mai 2023	mar 9 - mer 10 mai 2023 journées	du 30 mai au 2 juin 2023	Entre le 2 et le 12 mai mai 2023	
<b>Retour des notes</b>				
Mercredi 31 Mai 2023		Lundi 26 juin 2023	Vendredi 26 mai 2023	
<b>Délibération des jurys</b>				
Mardi 6 juin 2023		Mercredi 12 juillet 2023 (sous réserve des dates de ju- rys PASS/LAS)	Mardi 6 juin 2023	
<b><u>SESSION 2</u></b>				
Lundi 19 juin 2023		Lundi 21 et Mardi 22 août 2023	entre le lundi 10 et le jeudi 13 juillet 2023	Lun 21 et Mar 22 août 2023
<b>Retour des notes</b>				
Jeudi 29 juin 2023			Jeudi 24 août 2023	
<b>Délibération des jurys</b>				
Vendredi 7 juillet 2023 (sous réserve des dates de jurys PASS/LAS)			Lundi 28 août 2023	

### Congés étudiant 2022/2023

**Rentrée universitaire** : à compter du lundi 22 août 2022.

**Vacances de Toussaint** (pour les formations proposant des congés) : du dimanche 30 octobre 2022 au dimanche 6 novembre 2022.

**Vacances de Noël** : du dimanche 18 décembre 2022 au lundi 2 janvier 2023 (inclus).

**Vacances d'hiver** (pour les formations proposant des congés) : du dimanche 12 février 2023 au dimanche 19 février 2023.

**Vacances de printemps** (pour les formations proposant des congés) : du dimanche 9 avril 2023 au dimanche 16 avril 2023.

**Pont de l'Ascension** : du jeudi 18 mai 2023 au dimanche 21 mai 2023.

Remarques :

- Les stages des formations pourront ne pas respecter les vacances proposées ;

- Les formations co-accréditées pourront déroger si nécessaire à ces périodes en cas de divergence avec le planning proposé par les établissements partenaires ;